

Sandra Feroletto

Nouvelles de la Suisse romande



à jour!

Psychotherapie-Berufsentwicklung

9. Jahrgang, Nr. 2, 2023, Seite 49–49

DOI: 10.30820/2504-5199-2023-2-49

Psychosozial-Verlag

Impressum | Mentions légales

à jour! – Psychotherapie-Berufsentwicklung

ISSN 2504-5199 (Print-Version)

ISSN 2504-5202 (digitale Version)

9. Jahrgang Heft 2 / 2023, Nr. 18

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2023-2>

Herausgeber

Assoziation Schweizer Psychotherapeutinnen und Psychotherapeuten ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist ein Informationsorgan der ASP. Gleichzeitig versteht sie sich als Forum ihrer Mitglieder, in dem auch Meinungen ge-
äußert werden, die unabhängig von der Meinung des Vorstandes und der Redaktion sind.

Redaktion

Peter Schulthess | Redaktionsleitung
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defébre | veronica.defebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Redaktionsschluss

1. März für Juni-Heft | 15. September für Dezember-Heft

Verlag

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Abo-Verwaltung | Bezugsgebühren

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Jahresabonnement € 44,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Einzelheft € 24,90 (zzgl. € 6,- Versand)
Studierende erhalten gegen Nachweis 25 % Rabatt auf das Abonnement.
Das Abonnement verlängert sich um jeweils ein Jahr, sofern nicht eine Abbestellung
bis acht Wochen vor Ende des Bezugszeitraums erfolgt.
ASP-Mitglieder erhalten das Jahresabonnement
zu einem Sonderpreis von € 35,- (zzgl. € 6,- Versand).

Anzeigen

Anfragen zu Anzeigen richten Sie bitte an den Verlag (anzeigen@psychosozial-verlag.de)
oder die Geschäftsstelle der ASP (asp@psychotherapie.ch).
Es gelten die Preise der auf www.psychosozial-verlag.de einsehbaren Mediadaten.
ASP-Mitglieder wenden sich bitte direkt an die Geschäftsstelle der ASP.

Titelbild

© Adobe Stock / Rawpixel.com

Digitale Version

Die Zeitschrift à jour! Psychotherapie-Berufsentwicklung ist auch online einsehbar:
www.a-jour-asp.ch



Die Beiträge dieser Zeitschrift sind unter der Creative Commons Attribution-NonCommercial-NoDerivs 3.0 DE Lizenz lizenziert. Diese Lizenz erlaubt die private Nutzung und unveränderte Weitergabe, verbietet jedoch die Bearbeitung und kommerzielle Nutzung. Weitere Informationen finden Sie unter: creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

à jour! – Evolution de la profession de psychothérapeute

ISSN 2504-5199 (Version papier)

ISSN 2504-5202 (Version numérique)

9. tome numéro 2 / 2023, 18

<https://doi.org/10.30820/2504-5199-2023-2>

Editeur

Association Suisse des Psychothérapeutes ASP
Riedtlistr. 8 | 8006 Zürich | Tel.: 043 268 93 00 | www.psychotherapie.ch
La revue à jour! Évolution de la profession du psychothérapeute est un organe
d'information de l'ASP. En plus, c'est un forum dans lequel on exprime des avis
qui sont indépendants de l'avis du comité et de la rédaction.

Rédaction

Peter Schulthess | Directeur de rédaction
peter.schulthess@psychotherapie.ch | Tel.: 076 559 19 20
Marianne Roth | marianne.roth@psychotherapie.ch
Veronica Defébre | veronica.defebre@psychotherapie.ch
Sandra Feroletto | sandra.feroletto@psychotherapie.ch

Date de rédaction finale

1er mars pour juin | 15 septembre pour décembre

L'éditeur

Psychosozial-Verlag GmbH & Co. KG
Walltorstr. 10 | D-35390 Gießen | Tel.: +49 641 96 99 78 26
www.psychosozial-verlag.de | info@psychosozial-verlag.de

Gestion des abonnements | Frais de souscription

Psychosozial-Verlag | bestellung@psychosozial-verlag.de
Abonnement annuel € 44,90 (plus € 6,- de frais de port)
Prix du numéro € 24,90 (plus € 6,- de frais de port)
Les étudiants bénéficient d'une réduction de 25 % sur l'abonnement
sur présentation d'un justificatif.
L'abonnement est reconduit d'année en année, à moins qu'une annulation ne soit
effectuée au plus tard huit semaines avant la fin de la période d'abonnement.
Les membres de l'ASP reçoivent l'abonnement annuel
au prix spécial de € 35,- (plus € 6,- de frais de port).

Annonces

Veuillez adresser vos demandes de renseignements sur les annonces à l'éditeur
(anzeigen@psychosozial-verlag.de) ou au bureau de l'ASP (asp@psychotherapie.ch).
Les prix valables sont ceux publiés dans les données médiatiques sur
www.psychosozial-verlag.de.
Les membres ASP sont priés de s'adresser directement à la rédaction.

Couverture

© Adobe Stock / Rawpixel.com

Version numérique

La revue à jour! Psychothérapie-Développement professionnel est également consul-
table en ligne : www.a-jour-asp.ch



Les articles de cette revue sont disponibles sous la licence Creative Commons 3.0 DE
en respectant la paternité des contenus – pas d'utilisation commerciale – sans œuvre
dérivée. Cette licence autorise l'utilisation privée et la transmission sans modification,
interdit cependant le traitement et l'utilisation commerciale. Veuillez trouver de plus
amples informations sous : creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/de

Nouvelles de la Suisse romande

Sandra Feroletto

L'engorgement imaginé commence à déclencher ses effets ... pas de psychiatre collaborant avec les médecins, pas de rapports dans les temps pour obtenir la poursuite de la psychothérapie ... nous nous devons d'être plutôt proactifs et garants d'un processus administratif chronophage que nous n'avons pas souhaité pour que tout ce lourd rouage mis en place par les assurances fonctionne. Si c'est au prix de cet effort que la santé psychique des patients est considérée et qu'ils reçoivent l'appui financier qu'il se doit pour la prendre en main, qu'à cela ne tienne, nous allons le faire ! Mais nous allons évidemment aussi continuer d'être actifs pour alléger ce système.

Et bien des incertitudes nous pendent aujourd'hui au nez ... si nous savons que les assurances restées autour de la table de négociation renonceront à des demandes de rétrocessions en cas de tarif définitif plus bas, nous savons aussi que d'autres n'hésiteront pas à récupérer ces sommes. C'est donc une période sensible qu'il nous faut traverser solidairement, et c'est aussi la raison de nos rencontres romandes, organisées par visioconférence pour faciliter les choses. Rejoignez-vous pour mettre en commun nos expériences, idées, stratégies d'avenir.

Le cas de l'AI, dont le tarif de facturation diffère du TarifPsy, constitue aussi un problème. Mais il est bien heureusement sur le point d'être régularisé. La difficulté provenait du fait que dès qu'un patient était au bénéfice de l'AI, décision généralement rétroactive, alors il nous fallait restituer à l'assurance les honoraires perçus pour les refacturer à l'AI à son tarif plus bas ... ce qui pouvait mettre certains collègues en difficulté de liquidité. C'est donc une bonne nouvelle qu'un alignement de tarif soit maintenant prévu.

Et en amont de toutes ces questions plus techniques, certains restent crochés sur des questions d'ordre plus philosophique, et perplexes quant à la notion de patients, de maladie, et au système dans lequel cela projette les gens et les processus. Vous êtes plusieurs à avoir renoncé à entrer dans le système de remboursement par l'AOS pour ces motifs. Et pour d'autres parfois, parce que vous n'êtes pas parvenus à obtenir cette autorisation de facturation à charge de l'assurance de base. Nous avons peu d'échos de comment cela se passe pour vous, et si la clientèle reste au rendez-vous, malgré le fait

que vous soyez entourés de prestataires remboursés ?

L'enjeu de cette transition vers la LAMAL reste, vous l'aurez compris, notre source première de préoccupation et a encore occupé une partie importante de nos séances de comité, ainsi que de notre temps de retraite estivale.

Au sein du comité, nous avons la chance de pouvoir bénéficier des apports pertinents et dynamiques d'une jeune nouvelle membre en la personne de Nathalie Jung, formée et passablement engagée au sein de IKP, l'institut pour la psychothérapie centrée sur le corps de Zürich. Nathalie a aussi pris la relève de Veronica Defièvre comme coordinatrice de la Charta et, à ce titre, elle va sûrement permettre à nos instituts de formation membres de devenir encore plus actifs en qualité de partenaires d'échange et forces de proposition.

Parmi les nouveaux (à venir), nous avons aussi élaboré la stratégie de recrutement à la succession de Marianne Roth, qui rendra son tablier à la fin de l'année ... lorsque vous lirez ces lignes, probablement aurons-nous déniché la perle rare et déjà annoncé son nom. De belles candidatures nous sont en tous les cas parvenues, de personnes expérimentées, dynamiques, bien formées, et maîtrisant au moins un minimum de français ... qui augurent un futur intéressant pour le développement de notre association.

En tant qu'association professionnelle, nous continuons donc d'être en pleine mutation. Des politiques de santé qui nous concernent, des personnes qui nous défendent, des conditions de travail qui seront les nôtres pour les prochaines années. Dans ce contexte, notre association a un rôle plus qu'essentiel à jouer pour préserver la qualité et la singularité de notre profession. Merci d'en faire partie et nous nous réjouissons de vous revoir prochainement !

Sandra Feroletto est membre du comité et déléguée pour la Suisse romande.



© Adobe Stock / ellagrin

